

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band: 53 (1982)
Heft: 4: Horaire cadencé

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

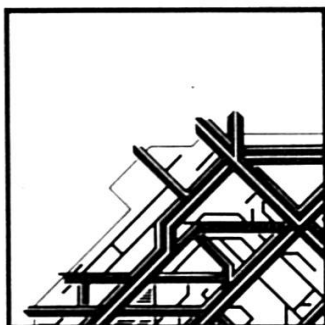
PJ4

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS
Chambre d'économie et d'utilité publique

Cinquante-troisième année

N° 4 Mai 1982



SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Un train chaque heure ! page 2

Horaire cadencé 1982 (Bienne et Jura bernois) page 4

Un souci constant des autorités
(République et Canton du Jura) page 11

Incidences de l'horaire cadencé
sur les lignes des Chemins de fers du Jura page 15

Incidences de l'horaire cadencé
sur les cars postaux PTT page 19

Les péripéties de la préparation du réseau jurassien...
(ce qu'on en disait en 1867) page 20

Invitation à l'assemblée générale
du 19 juin 1982 page 22

Procès-verbal de l'assemblée générale
tenue le 4 décembre 1981 page 23

Chronique économique page 29